

Les résultats de la 9° session en France 4 - Les projets lauréats



MULHOUSE / Cité Sellier "Mix-cité du Sellier"

Julien COULOMBEL, architecte (France), 26 ans Stella ISOLA, sociologue (France), 35 ans

71 cours Pierre Puget - 13006 Marseille - France

Tél.: 06 75 97 78 42

E-mail: collectif@mix-architectes.com Site internet: www.mix-architectes.com

L'EQUIPE

Julien Coulombel a concouru en terrain connu. Installé à Marseille, il est né à Mulhouse et connaît bien la ville, ses enjeux, ses habitudes. Il travaille aujourd'hui sur le patrimoine (projet de réhabilitation de Notre-Dame de la Garde à Marseille et d'une basilique en Algérie) et s'intéresse de près aux mutations de lieux habités, à la meilleure manière de leur trouver une nouvelle identité tout en leur conservant des traces passées et une histoire positive. Avec Stella Isola, sociologue et plus attentive au dialogue avec les habitants, à leurs attentes, à leurs espoirs et à leurs craintes d'un renouvellement urbain inconnu, ils ont choisi le site habité et déjà dense, plus parlant et plus abordable que les grandes friches vierges souvent mises au concours.



Les résultats de la 9° session en France 4 - Les projets lauréats

LE PROJET

Le projet vise à mettre en valeur les éléments du site, (bâti + végétal) en les enrichissant de nouveaux dispositifs suivant trois grands principes de conception urbaine : la densification, la continuité et la mutation. Apporter une activité locale à la cité du Sellier permet de l'accrocher à la ville par une nouvelle mixité d'habitat issue de formes et de typologies inédites. Au contraire du zoning, marque de naissance du quartier actuel, il s'agit d'affirmer ici la nécessaire cohabitation des formes et des programmes et d'en faire l'un des enjeux majeurs de la fabrication de la ville. La construction de plots mixtes (logements et commerces) permet d'enclencher le renouvellement urbain. Pour répondre à l'attente des habitants, la restructuration des espaces publics et du bâti existant est également prévue sans que ces deux processus soient contradictoires. La constitution d'une "unité plurielle" met en effet en œuvre une architecture de "recomposition", en ligne brisée, intégrant les nouvelles typologies tout en enveloppant les bâtiments conservés.

Le stationnement est organisé en périphérie de l'îlot ou au-dessous. A l'intérieur, de nouveaux espaces publics donnent un sens aux flux nouveaux créés par le projet.



L'AVIS DU JURY

Le jury a apprécié la conception urbaine de ce projet qui privilégie une densification et une grande mixité de la cité par différents modes d'accroche sur l'existant : la restructuration et requalification d'une partie des bâtiments, la création de quatre plots avec un usage mixte habitat / commerces, et enfin un bâtiment dit "unité plurielle", architecture en forme de "ligne brisée" qui intègre des fragments de l'existant et les articule avec des maisons en bandes et des locaux associatifs. Cette nouvelle entité hybride, flexible et non radicale donne au quartier un élément de forte identification.

Le projet offre de bonnes liaisons avec les grands projets environnants qui permettent notamment une forte fréquentation piétonne. De plus, il propose un phasage qui peut facilement être réalisé pas à pas dans le temps et ainsi permet d'éviter le déplacement et le relogement des habitants dans d'autres secteurs. Le jury a cependant noté que le projet nécessitait la poursuite de la réflexion sur les espaces publics par la définition de leur hiérarchie, de leurs usages, d'un mélange d'activités et de leurs qualités paysagères. Il en est de même pour la question du stationnement, les auteurs du projet parlant seulement d'une suppression de l'automobile en cœur d'îlot et d'un parking souterrain avec une location de véhicules à l'heure.



Les résultats de la 9° session en France 4 - Les projets lauréats

